



Le 8 janvier 2026

Communiqué

10 ans de Grand Est

On s'en prend beaucoup en Alsace au Grand Est, déjà d'exister, et aussi à ses insuffisances quant à l'identité, à la langue, à la culture, à l'économie, etc., alsaciennes. Et nous en sommes. Mais le Grand Est n'est pas né d'une génération spontanée. Il n'est pas sorti de rien. C'est une création de l'État, d'un État qui fait largement abstraction des identités régionales.

On ne répétera jamais assez les propos tenus à l'époque par madame Lebranchu¹, alors ministre en charge des Collectivités « ... les régions ne sont qu'« un outil institutionnel, pas un outil de reconnaissance culturel ou historique ». Si les choses avaient été différentes, c'est-à-dire si l'État reconnaissait les identités régionales, il n'y aurait jamais eu de fusion de la région Alsace dans un autre ensemble, une région dont les contours correspondaient à des réalités passées et présentes de l'Alsace.

S'en prendre au Grand Est, est-ce suffisant ? Il ne va sûrement pas se dissoudre sans y être conduit par son géniteur. Il y a donc lieu de situer la revendication à hauteur de ce dernier. Ce qu'il convient de remettre en question, au-delà d'une identité nationale uniformisante, c'est le centralisme, son avatar, qui se veut d'unir les mêmes et non les différents et qui, ce faisant, créé des « territoires » neutres d'histoire, sans identité, sans réel pouvoir, et ayant tous, les mêmes propriétés ou presque.

Soit dit en passant, rompre avec le centralisme serait rompre avec un mode de gouvernance amplement hors sol qui, au travers de sa verticalité, de son éloignement des réalités de terrain et de sa mise à distance des individus et des collectivités, contribue à amplifier dépenses et déficits. Ce serait aussi rompre avec la défiance, au profit de la confiance qui toujours renforce l'engagement.

Si nous accompagnons, voire précédons, celles et ceux qui veulent la sortie de l'Alsace du Grand Est, c'est parce que nous adressons en premier lieu une revendication à l'État en faveur d'une rénovation² de la démocratie française se traduisant par une ample décentralisation, qui dotera les collectivités régionales de vrais pouvoirs et moyens, les inscrira dans leurs réalités géographique, historique et culturelle (alsaciennes, bretonnes, lorraines, franc-comtoises, etc.) et mettra en œuvre le principe de subsidiarité. C'est-à-dire que nous appelons à un renversement de l'idéologie qui a prévalu au moment du vote de la loi portant création du Grand Est.

¹ (Cf. DNA du 25 avril 2015).

² Nous avons d'ailleurs lancé un manifeste à ce sujet. Pour voir et signer : <https://www.ica.alsace/manifeste2025/>

Il est heureux qu'ici et là, on entende des discours allant dans ce sens, même au niveau du gouvernement. Nous sommes convaincus que seule une telle rénovation pourra non seulement redonner vie à la région Alsace, mais aussi lui permettre d'obtenir les pouvoirs et les moyens nécessaires pour élaborer des politiques adaptées à ses réalités, et ce, dans la proximité, une variable essentielle dans le fonctionnement de la société. Et peut-être bien, que seule une telle réforme permettra une sortie du Grand Est !

president@ica.alsace